



Nevers, le 9 avril 2021

Monsieur Jean Castex
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 - Paris

Monsieur le Premier ministre,

Comme toutes les régions françaises, la Nièvre vient de traverser un grave épisode de gel, dans les nuits des 5, 6 et 7 avril, qui a durement touché les appellations viticoles de Pouilly-fumé, des Coteaux du Giennois, des Cotes de La Charité et des Coteaux de Tannay, dans notre département. Les températures y sont descendues jusqu'à -5°C et les vigneron·nes n'ont pu empêcher les dommages à leurs vignes, malgré les dispositifs (bougies, éoliennes...) mis en œuvre.

S'il est encore tôt pour évaluer précisément l'importance des dégâts occasionnés aux vignes, les professionnels de la filière viticole nous indiquent que la situation est catastrophique et va avoir des conséquences économiques et sociales dramatiques sur un secteur déjà traumatisé par la crise sanitaire, le Brexit, les tensions diplomatiques, avec les États-Unis notamment, et une perte de clientèle aussi bien à l'export que dans les cafés et restaurants...

Nous attirons votre attention sur cette situation exceptionnelle nouvelle, qui risque de se reproduire la semaine prochaine, après les précipitations du week-end, et qui sonnerait comme un coup de grâce pour de nombreux domaines nivernais, après les gels de 2016, 2017 et 2019.

Alain LASSUS

Président du Département
de la Nièvre
64, rue de la Préfecture
58039 - NEVERS CEDEX

Patrice JOLY

Sénateur de la Nièvre
10, avenue Pierre Bérégovoy
58000 - NEVERS

Il nous semble opportun de vous inciter à faire intervenir au plus vite les services de l'État pour procéder à l'évaluation des dégâts, pour mettre en œuvre les outils collectifs prévus (régime des calamités agricoles, reconnaissance de catastrophe naturelle des communes concernées), avant de faire procéder rapidement aux indemnisations, et même d'aller au-delà en imaginant des solutions d'accompagnement financier nouvelles. Nous vous rappelons, par exemple, que les vignes, rentrent très peu en compte dans le cadre des calamités agricoles, car seules les pertes de fonds sont indemnisables (les vignes pas encore en production), le reste étant assurable mais pour un coût exorbitant par rapport au bénéfice attendu, qui rebute plus d'un vigneron.

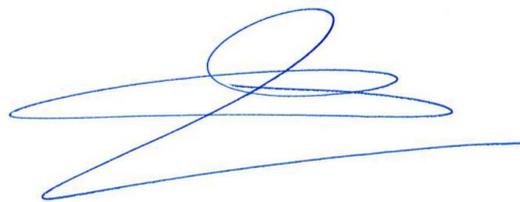
Vous remerciant par avance de faire le nécessaire pour venir soutenir une filière indispensable à notre économie, et qui est en passe d'être complètement sinistrée, malgré le plan de relance que vous aviez annoncé chez nos voisins de Sancerre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Alain LASSUS



Président du Conseil départemental
de la Nièvre

Patrice JOLY



Sénateur de la Nièvre